

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
31 MAI 2004
DU COMITÉ DE CONSULTATION SYNDICALE-PATRONALE (CCS-P),
TENUE DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE A
DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (QGDN)**

Coprésidents : Mme H. Gosselin, Sous-ministre (SM) intérimaire

M. H. Price, président du Conseil des métiers et du travail du chantier maritime
du gouvernement fédéral (Ouest)

Membres : Bgén D.W. Langton, représentant du Vice-chef d'état-major de la Défense
Col W. Semianiw, représentant du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines -
Militaires)
M. A. S. Williams, Sous-ministre adjoint (Matériels)
Cmdre J.R. Sylvester, représentant du Chef d'état-major de la Force
maritime(CEMFM)
Mgén A.B. Leslie, représentant du Chef d'état-major de l'Armée de terre
(CEMAT)
Bgén B. Cairns, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)
M. R.G. Monette, Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)
Mme K. Ellis, Sous-ministre adjointe (Infrastructure et environnement)
Mme S. Siegel, Sous-ministre adjointe (Ressources humaines - Civils)
M. D. Ross, Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)
M. L.J. Leggat, Sous-ministre adjoint (Science et technologie)
M. J. MacLennan, président national de l'Union des employés de la Défense
nationale (UEDN)
M. D. Burns, vice-président de l'Institut professionnel de la fonction publique du
Canada (L'IPFPC)
M. D. Reid, président du Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du
gouvernement fédéral (Est)
M. W. Courtney, président de l'Association des Chefs d'équipes des chantiers
maritimes du gouvernement fédéral
M. M. Hosking, président de l'Association canadienne des agents financiers
(ACAF)
M. P. Dunnett, vice-président de l'Association des professeur(es) des collèges
militaires du Canada
M. Y. Ducharme, président national, Composante agriculture
M. J. Lachance, représentant de la Fraternité internationale des ouvriers en
électricité, section locale 2228

MOT D'OUVERTURE

1. Mme Gosselin ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres, et présente les nouveaux membres de l'équipe de gestion.
2. M. Price souhaite la bienvenue au groupe, et il présente les nouveaux représentants syndicaux et les invités qui assistent à la réunion. M. Price signale que certains des membres du groupe sont unilingues, et il demande que les discussions soient traduites oralement pour eux. Mme Gosselin assure qu'elle fournira une traduction vers l'anglais ou vers le français aux membres du Comité qui en ont besoin.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE ET DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2003 est accepté. L'ordre du jour est accepté tel qu'il est présenté.

CONSEIL NATIONAL MIXTE

4. M. Dan Butler, secrétaire général du Conseil national mixte (CNM), exprime sa gratitude au MDN pour ses efforts de collaboration avec les syndicats. Il remercie également Mme McCusker pour sa contribution à l'élaboration du processus d'amélioration conjointe du milieu de travail.
5. M. Butler fait un exposé sur le CNM. Il souligne que l'action du CNM est fondée sur la participation volontaire. Il traite en particulier des questions suivantes :
 - Un projet pilote sera mis en oeuvre, à l'automne 2004, pour tester une nouvelle méthode de collecte des données sur la rémunération. Statistique Canada fournira le soutien méthodologique.
 - Un processus de renégociation est en cours concernant le Régime de soins de santé de la fonction publique.
 - Les directives et les produits du CNM sont développés conjointement, et la plupart sont intégrés aux conventions collectives.
 - Un Séminaire national sur les relations de travail aura lieu en septembre 2004
6. M. Monette demande qui sont les membres du comité exécutif du CNM. M. Butler lui répond qu'il y a 3 représentants de l'employeur, soit Brent DiBartolo, Rick Burton, Richard Watkins, et 3 agents négociateurs, soit Paul Morse, Nicole Turmel, Michelle Demers. On explique aux membres du CCSP que même si les organisations non membres (p. ex., l'Agence du revenu du Canada) ne sont pas tenues de se conformer à l'esprit des directives du CNM, certaines commencent à le faire, poussées par le besoin/désir d'adopter une approche intégrée.
7. M. Price remercie le CNM pour son travail, qu'il appuie fortement.

SITUATION FINANCIÈRE

8. Le Bgén Langton présente un exposé sur la situation financière actuelle du MDN et des FC. En ce qui concerne les salaires, les dépenses sont plafonnées sur la base de l'enveloppe salariale de la dernière année financière. Jusqu'à ce que la situation soit clarifiée, le Ministère a gelé temporairement les activités de dotation. Le Ministère ne demandera pas à son personnel de faire plus de travail avec moins de ressources. Cela signifie qu'il pourrait nous être impossible de réaliser certains travaux.

9. Le Bgén Langton signale que le Ministère s'efforce surtout de maintenir et de garantir la sécurité, d'appuyer les opérations des FC et de respecter la loi et les conventions collectives. M. Price demande que le Ministère fasse preuve de prudence dans ses relations avec les employés nommés pour une période déterminée, surtout ceux qui approchent du seuil de trois ans de service. Il signale également que les Installations de maintenance de la Flotte (IMF) ont toujours besoin d'employés nommés pour une période déterminée et d'employés occasionnels, à cause de la nature du travail. Le Bgén Langton explique que le Ministère est en train d'examiner et d'évaluer tous les postes temporaires et les postes dotés pour une période déterminée. Un examen de toutes les organisations de niveau 1 est en cours, et une mise à jour sera fournie lorsque les informations seront disponibles. De plus, lorsque le plan d'action complet pour pallier la situation financière actuelle sera terminé, il sera mis à la disposition du comité.

10. Mme Gosselin signale que le Ministère tente d'obtenir une exemption du Conseil du Trésor (en ce qui concerne le plafonnement des dépenses salariales). Elle signale également que le Ministère a reçu des ressources additionnelles dans les deux derniers budgets, et elle est optimiste quant à nos chances de trouver une solution à la situation actuelle. Mme Gosselin explique que le Ministère devra peut-être réaffecter une partie des fonds de l'enveloppe salariale, entre les organisations de niveau 1, afin de composer avec les problèmes urgents de gestion du personnel. On procédera de façon responsable.

CADRE D'AMÉLIORATION CONJOINTE DU MILIEU DE TRAVAIL

11. Mme McCusker demande au CCS-P d'adopter le cadre d'amélioration conjointe proposé. Mme Chamberlain signale que le cadre actuel a permis à son organisation de régler toutes les questions/problèmes soulevés par les membres des syndicats. Mme Chamberlain appuie avec enthousiasme le cadre d'amélioration conjointe et son adoption.

12. M. Price et Mme Gosselin remercient le sous-comité pour son travail sur le cadre d'amélioration conjointe, et ils acceptent d'adopter officiellement ce nouveau cadre.

TABLE RONDE

13. M. Reid se dit inquiet de l'état des relations patronales-syndicales à Cape Scott. M. Courtney exprime lui aussi une certaine inquiétude. Le Cmdre Sylvester propose de discuter directement avec les syndicats des problèmes en cause.

14. M. Ducharme se dit inquiet du climat qui règne, dans le domaine des relations patronales-syndicales, à l'École de langues de Saint-Jean-sur-Richelieu. (*Note de la secrétaire : le SMA(RH-Mil) se penche sur la question.*)

15. M. Williams encourage tous les membres du Comité à faire connaître leurs problèmes sans tarder pour qu'ils puissent être réglés le plus rapidement possible. M. Williams fait ensuite le point sur la première année du Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel (POASM). En ce qui concerne les économies à réaliser, les syndicats, la direction et les employés se sont donnés un objectif sur trois ans, et M. Williams est ravi d'annoncer qu'ils ont réussi à dépasser l'objectif pour la première année. M. Williams remercie les syndicats, les trois armées, les gestionnaires et les employés pour leur soutien et leurs efforts.

16. M. Price appuie les commentaires de M. Williams. M. Reid signale que le POASM suscite encore une certaine appréhension sur la côte Est.

17. M. Monette demande si les syndicats reçoivent toujours des briefings réguliers du Secrétariat du Conseil du Trésor. M. Price répond que son syndicat reçoit toujours des briefings, surtout sur la modernisation des RH, par des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor.

18. M. MacLennan soulève quatre questions :

- La première concerne le recours larvé à la sous-traitance. Le Programme de soutien du personnel (PSP), en particulier, fait exécuter par des sous-traitants des tâches de fonctionnaires (p. ex., le travail dans les cuisines, le nettoyage, l'entretien des pelouses). Il indique que le problème a été dénoncé par des CRSP locaux, et il espère qu'il sera réglé localement. (*Note de la secrétaire : le SMA(RH-Mil) se penche sur la question.*)
- Il se renseigne sur l'analyse de rentabilisation et la demande présentée au Conseil du Trésor concernant la retraite anticipée des pompiers. Mme McCusker signale que l'analyse de rentabilisation a été envoyée au Conseil du Trésor pour qu'il l'examine et formule des commentaires.
- La prochaine question porte sur la représentation des syndicats au sein des groupes de travail ministériels sur l'équité en matière d'emploi (EE). L'UEDN aimeraient pouvoir y nommer des représentants. Mme Siegel rappelle que tout employé peut faire partie d'un groupe de travail du Ministère, mais en tant qu'individu, et non en tant que représentant d'une organisation. Les groupes de travail sont composés de volontaires, et ils ne remplacent pas les syndicats dans le rôle de conseiller sur les questions d'EE.
- Il indique que l'UEDN est satisfait des progrès réalisés jusqu'ici avec le POASM.

19. M. Hosking signale au Comité que l'Association des gestionnaires financiers de la fonction publique a présenté une demande à la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) pour changer le nom de l'association qui deviendrait l'Association des agents financiers du Canada, si la proposition est acceptée. M. Hosking signale également qu'il est enchanté de la nomination de M. Monette.

20. M. Leggat se dit satisfait du travail du CCS-P, qui a été à l'origine de nombreux changements positifs au cours des dernières années. Il souhaite continuer à discuter en toute franchise, au sein du Comité, des défis/changements à venir.

21. M. Burns se dit très optimiste à l'égard de son travail avec le Comité. Le président de l'IPFPC lui a demandé récemment d'être responsable des consultations avec le Ministère. M. Burns est enchanté de ce qu'il a vu jusqu'ici.

22. M. Price signale que le Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du gouvernement fédéral (Ouest) a ratifié sa convention collective, et il espère que la convention sera signée en juillet.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

23. La SM p.intérim remercie tous les membres pour leur participation.

H. Gosselin
Coprésidente

H. Price
Coprésident